

1993 – 2017
24 ans de coopération intercommunale

Avril 2017



Madame, Monsieur,

Il m'est agréable de vous présenter ce nouveau bulletin des Collines du Perche.

Les familles y trouveront toutes les informations utiles sur les activités proposées l'été prochain par l'accueil de loisirs pour les enfants et par la maison des jeunes pour les ados.

Les parents y trouveront une information sur le regroupement des écoles de Choue et de Mondoubleau qui prendra effet pour la rentrée de septembre 2017. Je tiens à préciser que c'est l'intérêt des enfants, et lui seul, qui a guidé aux échanges dans les différentes réunions de concertation en proposant de supprimer les classes à 4 niveaux (pour rappel, tous les parents ont été invités à émettre leurs avis lors d'une réunion par site scolaire, début 2016). Notre volonté a été de maintenir le nombre actuel d'enseignants et de classes sur chaque site. La répartition

des élèves par classe ne relève pas de la compétence de la Communauté de Communes.

A l'heure où j'écris cet éditorial, il nous manque des éléments pour établir le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes et nous devons composer avec les baisses importantes de dotations. De 2014 à 2016 le moins perçu de l'Etat s'élève à 350 052 euros. Avec 2017 l'addition va atteindre un total de 521 979 euros de recettes en moins sur 4 années. Une augmentation des taxes locales va donc s'imposer pour équilibrer ce budget si on veut maintenir les différents services qui participent à l'attractivité de notre territoire comme cela est régulièrement démontré dans le cadre des travaux sur le PLUI.

L'organisation du comice agricole qui aura lieu à Mondoubleau les 3 et 4 juin prochain a besoin de nombreux bénévoles. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Bonne lecture.

Jean LÉGER, Président

Contacts

Accueil de Loisirs

06.07.47.53.40
alsh@cc-collinesperche.fr

Maison des Jeunes

02.54.89.73.85
enfance.jeunesse@cc-collinesperche.fr

Communauté de Communes des Collines du Perche

36, rue Gheerbrant,
41170 Mondoubleau
02.54.89.71.14
dgs@cc-collinesperche.fr

Site internet

Vous trouverez de nombreuses informations relatives au territoire sur le site internet de la communauté : statuts de la communauté, comptes rendus conseils communautaires, organigrammes, compétences exercées, animations, liens vers les organismes utiles à la vie quotidienne ...

<https://collinesduperche.jimdo.com/>

RPI Mondoubleau/Choue

Suite à plusieurs réunions avec les équipes pédagogiques, l'inspection académique, les parents d'élèves et les élus, le conseil communautaire du 16 février 2017 a approuvé la

création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les écoles de Choue et Mondoubleau pour la rentrée scolaire 2017/2018.

La répartition des classes établie par les équipes pédagogiques étant la suivante :

Ecoles	Mondoubleau Mater.		Choue		Mondoubleau Élem.			
Niveaux	PS/MS	PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Afin de faciliter le transport entre les écoles, les horaires de l'école de Choue seront modifiés :

Horaires des cours	Matin	après-midi	TAP
Lundi	9h-12h	13h30-16h00	
Mardi	9h-12h	13h30-16h00	
Mercredi	9h-12h		
Jeudi	9h-12h	13h30-16h00	
Vendredi	9h-12h	13h30-15h00	15h-16h

Les horaires actuels des écoles de Mondoubleau seront inchangés :

Ecole Maternelle de Mondoubleau :

Horaires des cours	Matin	après-midi	TAP
Lundi	8h50-11h50	13h20-15h35	15h35-16h05
Mardi	8h50-11h50	13h20-15h35	15h35-16h05
Mercredi	8h50-11h50		
Jeudi	8h50-11h50	13h20-15h35	15h35-16h05
Vendredi	8h50-11h50	13h20-15h35	15h35-16h05

Ecole Primaire de Mondoubleau :

Horaires des cours	Matin	après-midi	TAP
Lundi	8h45-12h00	13h30-16h00	
Mardi	8h45-12h00	13h30-15h00	15h00-16h00
Mercredi	8h45-11h45		
Jeudi	8h45-12h00	13h30-16h00	
Vendredi	8h45-12h00	13h30-15h00	15h00-16h00

Les équipes de Mondoubleau et Choue et Mme Acquaviva, Inspectrice Académique de la circonscription de Vendôme, doivent se rencontrer après les vacances d'avril afin d'aborder différents points sur le regroupement et préparer la visite des nouveaux élèves et parents dans chaque école.

Le transport :

Un transport sera organisé par le Conseil Départemental qui gère la compétence jusqu'au 31/08/2017 (Reprise par la Région Centre Val de Loire au 01/09/17) entre l'école de Choue et l'école primaire de Mondoubleau.

Actuellement aucun horaire n'a été fixé, le Conseil départemental travaille sur le dossier.

Les frais d'inscription au transport scolaire fixé par le Conseil Régional sont de 25€/enfant, 50€ pour 2 enfants, gratuit pour le 3^{ème} (inscription sur le site route41.fr avant le 14/07/2017). Le coût restant du transport pour l'année est pris en charge par la Région et la Communauté de Communes des Collines du Perche.

Dès que nous aurons connaissance d'informations supplémentaires de la part du Conseil départemental sur les horaires des transports, nous vous en informerons.

Garderies périscolaires :

Les horaires des garderies seront inchangés à la rentrée prochaine. Les enfants prenant le transport scolaire entre les deux écoles retrouveront leurs garderies respectives.

Il sera néanmoins possible pour les familles d'inscrire leur enfant dans la garderie où leur enfant sera scolarisé pour éviter le transport scolaire ou pour des questions pratiques.

Restaurants scolaires :

Les enfants pourront bénéficier du restaurant scolaire du lieu où ils seront scolarisés.

Accueil de Loisirs








L'Accueil de Loisirs met en place des activités du Lundi 10 Juillet au Vendredi 04 Août 2017.

Durant cette période, l'Accueil de Loisirs se déroule au **Parc Hippique à Choue**, pour pouvoir accueillir l'ensemble des enfants inscrits aux activités.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, répartis en 3 tranches d'âge, pour pouvoir respecter les différents rythmes de chacun.

- 3/5 ans (enfants scolarisés)
- 6/8 ans
- 9/11 ans

L'accueil de Loisirs fonctionne à la journée du lundi au vendredi de 9h à 17h, possibilité de garderie de 7h30 à 9h, puis le soir de 17h à 18h30.

	2011 - 2012 - 2013		2008 - 2009 - 2010		2006-2007	
CHOIX	A	B	A	B	A	B
SEMAINE 1 Du 10/07 au 13/07  FERIE	Intervenant Country Coiffe indienne Parc de loisirs Atelier cuisine Jeux divers Piscine		Intervenant Country Concours de palets Festimômes Teinture végétale Jeux divers Piscine		Intervenant Country Festimômes Fabrication de tippic Rando pédestre Maison des jeunes Piscine	
SEMAINE 2 Du 17/07 au 21/07	Jeux collectifs Parc de loisirs Jeux divers Rando Nature Olympiades Piscine	Parc de loisirs Jeux divers Olympiades Piscine *NUIT AU PARC HIPPIQUE	Activités manuelles Parc aquatique Randoland Activité culinaire Escalade Olympiades	Activité culinaire MINI-CAMP Base de Loisirs 4 Jours Test anti-panique Obligatoire (Savoir faire du vélo) Places limitées	Activités manuelles Parc aquatique Escalade Activité culinaire Randoland Olympiades	Camp Auvergne 5 Jours 9/13 ans Brevet de natation Obligatoire Places limitées
SEMAINE 3 Du 24/07 au 28/07	Attelage Activités manuelles Multi-sports Atelier culinaire Piscine Acrobranche		Attelage Balade à pied Multi-sports Piscine Acrobranche		Attelage Kin Ball Bouée tractée Parc aquatique Acrobranche	Camp Multi-sports 5 jours 9/13 ans Brevet natation Obligatoire pour les enfants pratiquant les activités nautiques Places limitées
SEMAINE 4 Du 31/07 au 4/08	Jeux d'équipe Tennis Piscine Parc d'attractions	Jeux d'équipe Tennis Piscine Parc d'attractions *NUIT AU PARC HIPPIQUE	Kin Ball Activités manuelles Tennis Badminton Piscine Parc d'attractions	Activités manuelles MINI-CAMP Base de Loisirs 3 Jours Base de loisirs Places limitées Parc d'attractions	Speed park Maison des jeunes Rando pédestre Piscine Jeux divers Parc d'attractions	

- Tarifs -

Enfants nés en 2011 - 2012 - 2013			
	QF1	QF2	QF3
10 au 13/07/17	54.00	56.50	59.00
17 au 21/07/17 Sans camp	67.50	70.00	72.50
Camp 2 jours Parc Hippique	71.50	74.00	76.50
24 au 28/07/17	67.50	70.00	72.50
31 au 04/08/17 Sans camp	67.50	70.00	72.50
Camp 2 jours Parc Hippique	71.50	74.00	76.50

Enfants nés en 2008- 2009 - 2010			
	QF1	QF2	QF3
10 au 13/07/17	60.00	62.50	65.00
17 au 21/07/17 Sans camp	75.00	77.50	80.00
Camp Base de loisirs 4 jours	83.00	85.50	88.00
24 au 28/07/17	75.00	77.50	80.00
31 au 04/08/17 Sans camp	75.00	77.50	80.00
Camp Base de loisirs 3 jours	81.00	83.50	86.00

Enfants nés en 2006- 2007

	QF1	QF2	QF3
10 au 13/07/17	66.00	68.50	71.00
17 au 21/07/17 Sans Camp	82.50	85.00	87.50
Camp Auvergne 5 jours	102.50	105.00	107.50
24 au 28/07/17 Sans Camp	82.50	85.00	87.50
Camp Multi Sports 5 jours	92.50	95.00	97.50
31 au 04/08/17	82.50	85.00	87.50

QF 1: 0 à 650€
 QF 2: 651€ à 900€
 QF 3: > à 901€

Tarifs hors communauté 70% supplémentaire par rapport au tarif de base.

L'accueil de loisirs sera fermé du 7 au 25 août 2017.

Le centre sera ouvert du 28 août au 01 septembre 2017



La Maison Des Jeunes

La Maison des Jeunes (située dans l'ancienne gare de Mondoubleau) est ouverte aux enfants de 12 ans (nés en 2004) à 17 ans. Libre d'accès et gratuite, elle propose diverses activités : sport, création, cuisine, beauté et bien être, musique et danse, jeux vidéo et internet.

Elle organise des soirées, des sorties gratuites ou payantes les mercredis et samedis en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances avec des séjours en été.

A disposition : un espace de jeux, une cuisine et une cafétéria, un terrain multisports, une salle internet, une salle d'activités manuelles et de musique, une salle détente – bien être.

L'équipe d'animation accueille les adolescents de 14h à 19h et jusqu'à 23h en soirée.

Les Grands ados* (nés en 2003 et avant)

Séjour « Auvergne »
du 8 au 13 juillet

125 €

Au programme : 6 jours au camping avec piscine et toboggans, activités « eaux vives », baignades, randonnées, visites, veillées...

Brevet de natation obligatoire
* Places limitées suite à l'investissement d'un groupe de jeunes à la préparation du séjour

Les P'tits ados* (nés en 2004-05)

Séjour « Auvergne »
du 17 au 21 juillet

107.5 €

Au programme : 5 jours au camping avec piscine et toboggans, activités « eaux vives », baignades, randonnées, visites, veillées...

Brevet de natation obligatoire
* Places limitées

semaine à thème
« Tous en selle ! »

50 €

du 18 au 20 juillet

De 9h à 17h, retrouve les animateurs pour 3 jours d'activités
Au programme : soins des chevaux, découverte de la vie du haras, cours ou randonnée à cheval

Camp multi-sports (ados 11 à 17 ans)

Séjour du 24 au 28 juillet (5 jours)

97.5 €

Au programme : 5 jours au camping sous tente
Situé à proximité d'une base de loisirs, le camping permet un accès facile aux activités nautiques (canoë, paddle, planche à voile) et/ou à d'autres activités sportives (tir à l'arc, BMX, VTT, sarbaccane)

Brevet de natation obligatoire pour les enfants pratiquant les activités nautiques

Sortie(s) à la journée

Pour tous les jeunes à partir du collège...

18€

Sortie « Accrobranches et tyroliennes » - Mercredi 12 Juillet

32€

Sortie « Lasergame extérieur / paintball » - Mardi 18 Juillet

14€

Sortie « Piscine des atlantides » - Mercredi 26 Juillet

Adhésion obligatoire - pour le détail des sorties, s'adresser aux animateurs !

La MDJ sera fermée du 05 au 28 août 2017.

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs ou à la Maison des Jeunes

Si votre enfant n'est pas inscrit dans l'un de nos services, merci de retirer le dossier d'inscription auprès du bureau de la Communauté de communes

Des aides (CAF / MSA / CE) pourront être déduites des factures ainsi que certaines aides des comités d'entreprises.

AUCUN BON MSA / CAF ne sera accepté après la clôture des inscriptions

Paiement en chèques vacances accepté uniquement pour les ados.

Tarifs hors communauté : 70% supplémentaire par rapport au tarif de la semaine ou du séjour.

Une adhésion annuelle obligatoire au tarif de 5€ par enfant pour toute inscription à la Maison des jeunes.

Une réunion de présentation du programme détaillé de l'été pour l'accueil de loisir et les ados est prévue le :

Vendredi 9 juin 2017 à la Maison Consigny de Mondoubleau

Dépôt des coupons réponses et/ou dossier :
Du Lundi 24 avril au Vendredi 05 Mai 2017
Au secrétariat de la Communauté de Communes

Au-delà de ce délai, les familles pourront inscrire d'autre(s) enfant(s) sous réserve de places disponibles.

Une priorité sera donnée aux enfants résidant sur le territoire de la communauté.

Les familles recevront la confirmation des inscriptions par la suite ainsi que la facture des activités courant Juin pour les ados et courant Août pour les 3-11 ans.

Seules les familles à jour, dans les paiements dus à la Communauté de Communes seront acceptées.

Les séjours pourront être annulés dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.